



**SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE  
ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES  
DE MOLSHEIM & ENVIRONS**

Séance du 05 juillet 2016

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Réunion de Bureau du 05 juillet 2016, au siège du Select'Om, à 09 h 00**

**Convocation du 28 juin 2016**

**Date d'affichage du 11 juillet 2016**

**Nombre de membres :**

- en exercice	:	6
- présents	:	5
- votants	:	5

**Membres présents :**

M. André AUBELE, Président

MM. Gilbert ECK, Guy HAZEMANN, Alain HUBER, Vice-Présidents

Mme Laurence JOST, Vice-Présidente

**Membres excusés :** Jean-Philippe HARTMANN Vice-Président

**Assistaient également à la séance :**

Mme Laetitia BECK, Directrice Générale des Services

Mme Sandra WALTER, Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe

**N°B031-08-2016**

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 JUIN 2016**

**LE BUREAU,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-1, L 5211-10, L 2121-23 et L 2121-9 ;

**VU** la délibération N°04-01-2016 du Comité Directeur en sa séance du 9 février 2016 statuant sur les délégations permanentes du BUREAU et du Président ;

**APPROUVE**

Sans observation le procès-verbal des délibérations du Bureau en sa séance du 6 juin 2016 ;

**ET PROCEDE**

à la signature du registre des délibérations.

Membres en exercice	:	6	<b>Vote à main levée :</b>	<b>pour</b>	:	<b>5</b>
Membres présents	:	5		<b>contre</b>	:	<b>0</b>
Membres représentés	:	0		<b>abstention</b>	:	<b>0</b>

°B032-08-2016

**OBJET : REMISE DES PENALITES DE RETARD RELATIVES AU MARCHE N°2016-03  
RELATIF A LA FOURNITURE DE 32 A 54 CONTENEURS AERIENS  
INCOMBUSTIBLES DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE**

**LE BUREAU,**

- VU** le décret N° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant Nouveau Code des Marchés Publics ;
- VU** la circulaire du 3 août 2006 portant manuel d'application du code des marchés publics ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
- VU** la délibération du Comité Directeur N° 011-02-2016 du 08 mars 2016 portant approbation du Budget Primitif de l'exercice 2016 ;
- VU** la délibération N°004-01-2016 du Comité Directeur en sa séance du 9 février 2016 statuant sur les délégations permanentes du BUREAU et du Président ;
- VU** la délibération du Bureau N°B011-02-2016 portant attribution à la société COLLECTAL du marché N°2016-03 de fourniture de conteneurs aériens incombustibles destinés à la collecte sélective ;
- VU** la délibération du Bureau N°B023-05-2016 autorisant la signature d'un avenant pour le marché N°2016-03 portant à 62 le nombre de conteneurs pouvant être commandés dans le cadre de ce marché ;
- VU** le bon de commande du 29 mars 2016 portant sur la fourniture de 54 conteneurs à verre incombustibles 4 m<sup>3</sup> ainsi que le bon de commande du 29 avril 2016 portant sur la livraison de 8 conteneurs à verre incombustibles 4 m<sup>3</sup> ;

**CONSIDERANT** que la collectivité n'a subi aucun préjudice du fait du retard de livraison,

**DECIDE**

d'accorder à l'entreprise COLLECTAL une remise intégrale des pénalités de retard dues au titre du marché N° 2016-03, soit une remise 1 742,32 €.

Membres en exercice	: 6	<b>Vote à main levée :</b>	<b>pour</b>	: 5
Membres présents	: 5		<b>contre</b>	: 0
Membres représentés	: 0		<b>abstention</b>	: 0

N°B033-08-2016

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHE N°2015-07 PORTANT SUR LE LOT N°5 A  
« MENUISERIE ALU »**

**LE BUREAU,**

- VU** le décret N° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant Nouveau Code des Marchés Publics ;
- VU** la circulaire du 3 août 2006 portant manuel d'application du code des marchés publics ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
- VU** la délibération du Bureau N°043-10-2015 du 29 septembre 2015 portant attribution du marché N°2015-07- lot 5A « Menuiserie alu » à la société SAS SCHMITT FRIDOLIN;
- VU** la délibération N°012-02-2015 du Comité Directeur du 03 mars 2015 portant révision de l'autorisation de programme et crédits de paiement AP1 ;
- VU** la délibération du Comité Directeur N°04-01-2016 en date du 9 février 2016 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;
- VU** la délibération du Bureau n° B 013-02-2016 portant approbation de la signature d'un avenant portant sur les points suivants : fourniture et pose de tapée pour volet roulant sur 132 ml pour un coût de 2 340,36 € TTC et fourniture et pose de profilé rehausse en aluminium à rupteur thermique sur 98 ml pour un coût total de 10 772,75 € TTC, ;**CONSIDERANT** que l'avancée des travaux a fait rendu inutile la pose de profilé rehausse en aluminium à rupteur thermique sur 98 ml et a fait apparaitre les nouveaux besoins suivants : la fourniture et la pose d'une porte métallique CF ½ H pour accès au groupe VMC au R+1 : 1 638,00 € HT, la fourniture et la pose de ventouse SEWOSY sur les portes d'entrée : 1 056,00 € HT, la fourniture et la pose de plat alu en partie haute de tous les châssis recevant des volets roulants : 5 096,00 € HT ;

**1° APPROUVE**

la signature d'un avenant N°2 d'un montant de 11 688,36 € HT portant sur les points suivants :

- fourniture et pose de tapées pour volet roulant : 2 340,36 € TTC
- fourniture et pose d'une porte métallique CF ½ H pour accès au groupe VMC au R+1 : 1 965,60 € TTC
- fourniture et pose de ventouse SEWOSY sur les portes d'entrée : 1 267,20 € TTC

Membres en exercice	: 6	<b>Vote à main levée :</b>	<b>pour</b>	:	<b>5</b>
Membres présents	: 5		<b>contre</b>	:	<b>0</b>
Membres représentés	: 0		<b>abstention</b>	:	<b>0</b>

**N°B034-08-2016**

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°2015-07 PORTANT SUR LE LOT N°3  
« ETANCHEITE »**

**LE BUREAU,**

- VU** le décret N° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant Nouveau Code des Marchés Publics ;
- VU** la circulaire du 3 août 2006 portant manuel d'application du code des marchés publics ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;
- VU** la délibération N°012-02-2015 du Comité Directeur du 03 mars 2015 portant révision de l'autorisation de programme et crédits de paiement AP1 ;
- VU** la délibération du Comité Directeur N°04-01-2016 en date du 9 février 2016 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;
- VU** la délibération du Bureau N°B056-13-2015 du 10 novembre 2015 portant attribution du marché n°2015-07- lot 3 « Etanchéité » à la société SARL GILLMANN;

**CONSIDERANT** que l'avancée des travaux a fait apparaître le nouveau besoin suivant : fourniture et pose d'un dôme d'accès à la toiture terrasse du bâtiment y compris la canne pour l'ouverture et la barre d'accroche pour l'échelle pour un montant de 1 045,00 € HT ;

**1° APPROUVE**

la signature d'un avenant d'un montant de 1 045,00 € HT portant sur la fourniture et la pose d'un dôme d'accès à la toiture terrasse du bâtiment y compris la canne pour l'ouverture et la barre d'accroche pour l'échelle.

**2° AUTORISE**

Monsieur le Président à signer les pièces contractuelles correspondantes.

Membres en exercice	: 6	<b>Vote à main levée :</b>	<b>pour</b>	: 5
Membres présents	: 5		<b>contre</b>	: 0
Membres représentés	: 0		<b>abstention</b>	: 0

N°B035-08-2016

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE N°2016-06 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RENOVATION ET DE MISE EN CONFORMITE DE 7 DECHETERIES DU SELECT'OM**

**LE BUREAU,**

- VU** le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;  
**VU** l'ordonnance N°2015-899 de 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;  
**VU** la délibération du Comité Directeur N°04-01-2016 en date du 9 février 2016 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;

**AUTORISE**

Monsieur le Président à conclure et signer le marché N°2016-06 dans les conditions suivantes :

N° du lot	Intitulé du lot	Attributaire	Montant HT
1	Travaux de rénovation et de mise en conformité de 7 déchèteries du Select'om	EUROVIA AFC Agence de Molsheim 13 route industrielle de la Hardt 67129 Molsheim cedex	389 837,40 € HT
2	Construction de deux bâtiments et d'une plateforme : gros-œuvre	HEILI SAS 28 route de Romanswiller BP59 67318 Wasselonne cedex	54 378,00 € HT
3	Construction de deux bâtiments : Assainissement – VRD	ARTERE CONSTRUCTION ET TPSUD 7 rue de Bruxelles 67520 Marlenheim	9 458,50 € HT
4	Construction de deux bâtiments : Charpente	KLEINCLAUS SARL 6 rue du muguet 67350 Dauendorf	4 128,00 € HT
5	Construction de deux bâtiments : Couverture – zinguerie	SARL GILLMANN 2 rue de la chapelle 67120 Dachstein	12 090,00 € HT
6	Construction de deux bâtiments : Fermetures extérieures PVC	ACTEA SARL PA Les Coteaux de la Mossig 67310 Wasselonne	6 003,38 € HT
7	Construction de deux bâtiments : Plâtrerie	GEISTEL Robert SAS 3 rue des pionniers 67120 Duttlenheim	2 200,00 € HT
8	Construction de deux bâtiments : Menuiserie intérieure bois	Menuiserie MEYER Jean-Yves EURL Zone Industrielle de Villé	3 770,00 € HT

		12 rue du Climont 67220 Neuve Eglise	
9	Construction de deux bâtiments : Serrurerie	Lot déclaré infructueux en raison de l'absence d'offre	
10	Construction de deux bâtiments : Electricité – ventilation – chauffage	Electricité SPIESSER SARL 6 rue de l'artisanat 67120 Duppigheim	11 790,00 € HT
11	Construction de deux bâtiments : Plomberie – sanitaire	SAS GILLMANN 9 rue des faisans 67120 Ernolsheim sur Bruche	6 174,00 € HT
12	Construction de deux bâtiments : Sols souples	Lot déclaré infructueux en raison de l'absence d'offre	
N° du lot	Intitulé du lot	Attributaire	Montant HT
13	Construction de deux bâtiments : Carrelage	RCBC Rhénane Carrelage- Bain Concept 41 route de Brumath 67670 Mommenheim	2 248,60 € HT
14	Construction de deux bâtiments : Revêtements muraux – peinture intérieure	SAS TURQUOISE 21 rue de la forêt 67550 Vendenheim	5 416,67 € HT
15	Construction de deux bâtiments : Isolation – peinture extérieur – échafaudage	Lot déclaré infructueux en raison de l'absence d'offre	

Membres en exercice : 6  
Membres présents : 5  
Membres représentés : 0

**Vote à main levée :** **pour** : **5**  
**contre** : **0**  
**abstention** : **0**

N°B036-08-2016

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE N°2016-08 PORTANT SUR LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES CHÂSSIS-CABINE DE LA FLOTTE DE VEHICULES POIDS LOURDS DU SELECT'OM**

**LE BUREAU,**

- VU** le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;  
**VU** l'ordonnance N°2015-899 de 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;  
**VU** la délibération du Comité Directeur N°04-01-2016 en date du 9 février 2016 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;

**AUTORISE**

Monsieur le Président à conclure et signer le marché N°2016-08 dans les conditions suivantes :

**Lot N°1 : Réglage des culbuteurs et resserrage des injecteurs**

**Attributaire :** CATRA 67

2a rue de l'artisanat  
ZI Ouest  
67640 Fegersheim

**Tarifs en € HT:**

	Intitulé	Renault DX7	Renault DX11	Volvo FE7	Volvo 9 litres	Volvo 12 litres	Volvo 13 litres	Scania 13 litres
N°1 Réglage des culbuteurs	Réglage des culbuteurs du moteur et resserrage des injecteurs.	80	180	80	90	180	180	140
	Remplacement d'une calle de réglage.	Non équipé	10	Non équipé	Non équipé	10€	10	

**Lot N°2 : Remplacement de l'embrayage**

**Attributaire :** CATRA 67

2a rue de l'artisanat  
ZI Ouest  
67640 Fegersheim

**Tarifs en € HT:**

	Intitulé	Renault DX11	Volvo 9 litres	Scania 13 litres
N°2 : Remplacement aceme	Remplacement de l'embrayage et de sa butée par un embrayage et une butée en pièces «origine» pour un	1 450		1 550

véhicule équipé d'une <u>boîte de vitesse robotisée</u> .			
Remplacement de l'embrayage et de sa butée par un embrayage et une butée en pièces « adaptable » pour un véhicule équipé d'une <u>boîte mécanique</u> .		1 020	

### Lot N°3 : Remplacement des systèmes de freinage

Attributaire : CATRA 67

2a rue de l'artisanat

ZI Ouest

67640 Fegersheim

Tarifs en € HT :

		Renault 19 tonnes	Renault 26 tonnes	Volvo 19 tonnes	Volvo 26 tonnes	Scania 26 tonnes	
N°3 : Remplacement des systèmes de freinage	<u>Essieu 1</u> : Remplacement des disques de frein en pièces « adaptables » ou en pièces « origine », et remplacement des plaquettes de frein en pièces « origine », avec passage au banc de freinage de l'essieu concerné, et transmission du rapport.	origine	675	760	675	760	570
		adaptable	560	645	560	645	545
	<u>Essieu 2</u> : Remplacement des disques de frein en pièces « adaptables » ou en pièces « origine », et remplacement des plaquettes de frein en pièces « origine » avec passage au banc de freinage de l'essieu concerné, et transmission du rapport.	origine	760	775	760	775	670
		adaptable	670	660	670	660	590
	<u>Essieu 3</u> : Remplacement des disques de frein en pièces « adaptables » ou en pièces « origine », et remplacement des plaquettes de frein en pièces « origine », avec passage au banc de freinage de l'essieu concerné, et transmission du rapport.	origine		1 040		1 040	770
		adaptable		770		770	690
	<u>Essieu 1</u> : Remplacement des tambours et des mâchoires de frein en pièces « adaptables » avec passage au banc de freinage de l'essieu concerné, et transmission du rapport à la collectivité. Les tambours sont à rectifier pour éviter tout tremblement du volant au freinage.	VTU2 et VTU6					
		790					



<u>Essieu 2</u> : Remplacement des tambours et des mâchoires de frein en pièces « adaptables », avec passage au banc de freinage de l'essieu concerné, et transmission du rapport à la collectivité.	845
<u>Essieu 3</u> : Remplacement des tambours et des mâchoires de frein en pièces « adaptables » avec passage au banc de freinage de l'essieu concerné, et transmission du rapport à la collectivité.	860

**Lot N°4 : Remise en état des jumelles**

**Attributaire :** CATRA 67

2a rue de l'artisanat  
 ZI Ouest  
 67640 Fegersheim

**Tarifs en € HT :**

			Renault 19 tonnes	Renault 26 tonnes	Volvo 19 tonnes	Volvo 26 tonnes	Scania 26 tonnes
N°4 : Remise en état des jumelles	<u>Essieu 1</u> : Remplacement des deux silentblocs inférieurs gauche et droit et des boulons de serrage en pièces « adaptables » ou en pièces « origine ».	origine	280	310	280	310	360
		adaptable	205	225	205	225	300
	<u>Essieu 1</u> : Remplacement des quatres silentblocs supérieurs et inférieurs gauche et droit et des boulons de serrage en pièces « adaptables » ou en pièces « origine ».	origine	510	540	510	540	600
		adaptable	350	390	350	390	490
		option	365	405	365	405	560
	<u>Essieu 1</u> : Remplacement d'un kit de jumelles droite et gauche en pièce « adaptables » ou en pièce « origine ».	origine	460	490	460	490	790
		adaptable					460

**Lot N°5 : Remplacement des lames de ressort et des silentblocs**

**Attributaire : CATRA 67**

2a rue de l'artisanat  
 ZI Ouest  
 67640 Fegersheim

**Tarifs en € HT :**

			Renault 19 tonnes	Renault 26 tonnes	Volvo 19 tonnes BOM 18	Volvo 26 tonnes BOM17	Scania 26 tonnes
N°5 : Remplacement des lames de ressort et des silentblocs	<u>Essieu 1</u> : Remplacement d'une lame de ressort complète, des boulons, des brides et des écrous en pièce « adaptable » ou en pièce « origine ».	origine	920	960	920	960	
		adaptabl	685	725	685	725	
	<u>Essieu 2</u> : Remplacement du silentbloc du bras de suspension, des cales et de la vis complète en pièces « adaptables » ou en pièces « origine ».	origine	350	360	350	360	
		adaptable	320	330	320	330	
	<u>Essieu 2</u> : Remplacement du bras de suspension, des brides et des écrous en pièce « adaptable » ou en pièce « origine ».	origine	855	875	855		
		adaptable	670	690	670		
	<u>Essieu 3</u> : Remplacement du silentbloc du bras de suspension, des cales et de la vis complète en pièce « adaptable » ou en pièces « origine ».	origine		360		350	
		adaptabl		330		320	
	<u>Essieu 3</u> : Remplacement du bras de suspension, des brides et des écrous en pièces « adaptables » ou en pièce « origine ».	origine		875		855	
		adaptable		690		670	

**Lot N°6 : Remplacement de la valve APM « adaptable »****Attributaire : CATRA 67**

2a rue de l'artisanat  
 ZI Ouest  
 67640 Fegersheim

**Tarifs en € HT :**

		Renault 19 tonnes	Renault 26 tonnes	Volvo 19 tonnes	Volvo 26 tonnes	Scania 26 tonnes
N°6	Remplacement de la valve APM en pièce « adaptable » et reparamétrage du véhicule.	790	790	790	790	

**Lot N°7 : Remplacement d'un turbocompresseur et des joints de collecteurs pour un véhicule Renault DX7 et un véhicule Renault DX11****Attributaire : CATRA 67**

2a rue de l'artisanat  
 ZI Ouest  
 67640 Fegersheim

**Tarifs en € HT :**

			Renault DX7	Renault DX11	Volvo FE7	Volvo 9 litres	Volvo 12 litres	Volvo 13 litres
N°7 : Remplacement d'un turbocompresseur Renault	Remplacement d'un turbocompresseur Renault DX7, des joints de collecteur et du filtre à air en pièce « adaptable » ou en pièce « origine ».	origine	925					
		adaptable	925					
	Remplacement d'un turbocompresseur Renault DX11, des joints de collecteur et du filtre à air en pièces « adaptable » ou en pièces « origine ».	origine		1 080				
		adaptable		1 080				

**Lot N°8 : Remplacement d'un turbocompresseur et des joints de collecteur pour un véhicule Volvo 9 litres, un véhicule Volvo 12 litres et un véhicule Volvo 13 litres**

**Attributaire :** Alsace Electro Diesel  
20 rue du Fort  
67118 Geispolsheim

**Tarifs en € HT :**

			Renault DX7	Renault DX11	Volvo FE7	Volvo 9 litres	Volvo 12 litres	Volvo 13 litres
N°8 : Remplacement d'un turbocompresseur Volvo	Remplacement d'un turbocompresseur Volvo 7 litres, des joints de collecteur et du filtre à air en pièces « adaptables » ou en pièces « origine »	origine			1 550			
		adaptabl						
	Remplacement d'un turbocompresseur Volvo 9 litres, des joints de collecteur et du filtre à air en pièces « adaptables » ou en pièces « origine »	origine				1 160		
		adaptabl						
	Remplacement d'un turbocompresseur Volvo 12 litres, des joints de collecteur et du filtre à air en pièces « adaptables » ou en pièces « origine »	origine						
		adaptabl					950	
	Remplacement d'un turbocompresseur Volvo 13 litres, des joints de collecteur et du filtre à air en pièces « adaptables » ou en pièces «origine»	origin						980
		adaptabl						

**Lot N°9 : Test viscocoupleur**

**Attributaire :** KVI  
Parc d'activité les acacias  
67870 Bischoffsheim

**Tarifs en € HT :**

	Intitulé	Renault DX 11
N°9	Test viscocoupleur	26.40

**Lot N°10 : Précontrôle pour le passage au service des mines et inspection périodique des tachygraphes numériques**

**Attributaire : KVI**

Parc d'activité les acacias  
67870 Bischoffsheim

**Tarifs en € HT :**

	Intitulé	19 tonnes	26 tonnes	32 tonnes
N°10	Précontrôle pour le passage au service des mines	100	110	120
	Changement de la pile du tachygraphe : BOM uniquement	30		
	Inspection périodique des tachygraphes numériques	230		

**Lot N°11 : Remplacement et réparation des pare-brise et des vitres**

**Attributaire : DE Pare-Brise**

2 impasse des cailles  
67115 Plobsheim

**Tarifs en € HT :**

	Intitulé	
N°11	Remplacement pare-brise Renault Premium / Volvo FE	292
	Remplacement pare-brise Scania R	392
	Remplacement pare-brise Volvo FH/FM	202
	Remplacement vitre latérale côté passager Renault Premium	289
	Réparation d'un impact pare-brise	36
		Multi : 51

Membres en exercice : 6  
Membres présents : 5  
Membres représentés : 0

**Vote à main levée :** **pour** : 5  
**contre** : 0  
**abstention** : 0

N°B037-08-2016

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE N°2016-09 PORTANT SUR LA FOURNITURE DE 1 200 000 SACS PLASTIQUES POUR LA COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES PLASTIQUES, DES EMBALLAGES ACIER/ALU ET DES BRIQUES ALIMENTAIRES**

**LE BUREAU,**

- VU** le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;  
**VU** l'ordonnance N°2015-899 de 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5210-1 et suivants ;  
**VU** la délibération du Comité Directeur N°04-01-2016 en date du 9 février 2016 et portant sur les délégations permanentes d'attribution au Bureau et au Président ;

**AUTORISE**

Monsieur le Président à conclure et signer le marché N°2016-09 dans les conditions suivantes :

- **Attributaire :** PTL  
Avenue des Canadiens – BP3  
76860 Ouveille-La-Rivière
- **Montant :** 52 214,40 € TTC
- 

Membres en exercice	: 6	<b>Vote à main levée :</b>	<b>pour</b>	: 5
Membres présents	: 5		<b>contre</b>	: 0
Membres représentés	: 0		<b>abstention</b>	: 0

## REUNION DE BUREAU DU 05 JUILLET 2016

### DELIBERATIONS :

- N°B031-08-2016 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 JUIN 2016
- N°B032-08-2016 : REMISE DES PENALITES DE RETARD RELATIVES AU MARCHE N°2016-03 RELATIF A LA FOURNITURE DE 32 A 54 CONTENEURS AERIENS INCOMBUSTIBLES DESTINES A LA COLLECTE SELECTIVE
- N°B033-08-2016 : AVENANT N°2 AU MARCHE N°2015-07 PORTANT SUR LE LOT N°5 A « MENUISERIE ALU »
- N°B034-08-2016 : AVENANT N°1 AU MARCHE N°2015-07 PORTANT SUR LE LOT N°3 « ETANCHEITE »
- N°B035-08-2016 : ATTRIBUTION DU MARCHE N°2016-06 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RENOVATION ET DE MISE EN CONFORMITE DE 7 DECHETERIES DU SELECT'OM
- N°B036-08-2016 : ATTRIBUTION DU MARCHE N°2016-08 PORTANT SUR LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES CHÂSSIS-CABINE DE LA FLOTTE DE VEHICULES POIDS LOURDS DU SELECT'OM
- N°B037-08-2016 : ATTRIBUTION DU MARCHE N°2016-09 PORTANT SUR LA FOURNITURE DE 1 200 000 SACS PLASTIQUES POUR LA COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES PLASTIQUES, DES EMBALLAGES ACIER/ALU ET DES BRIQUES ALIMENTAIRES

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Monsieur André AUBELE	Président	
Monsieur Jean-Philippe HARTMANN	Vice-Président	
Monsieur Alain HUBER	Vice-Président	
Monsieur Guy HAZEMANN	Vice-Président	
Madame Laurence JOST	Vice-Présidente	
Monsieur Gilbert ECK	Vice-Président	